



Problemes avec une bijouterie

Par **missmelo**, le **26/01/2011** à **22:36**

Bonjour,

il y a environ une semaine, j'ai amené mes bijoux dans une bijouterie en demandant un devis de réparation. Hier, le bijoutier me contacte en me disant que mes bijoux sont arrivés avec le devis. Je décide donc d'aller les chercher aujourd'hui. Seul hic, quand je me suis présentée, le bijoutier m'a annoncé que son artisan s'était trompé, il a fait les réparation au lieu d'un devis. Il me demande donc de payer la somme de 148 euros (prix des réparations).

Quels sont mes droits sachant que j'ai le boucle de la demande de DEVIS ? suis je obliger de payer pour récupérer mes bijoux ?

Merci.

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **22:51**

148 euros, quel hasard ... le devis n'étant obligatoire qu'à partir de 150 euros. Le réparateur ou le bijoutier (ou les deux) ne se sont pas trompés, en plus, ils sont nuls car l'obligation de devis n'existe pas pour les travaux de réparation en bijouterie (arrêté du 2 mars 1990)
Par contre, même sans devis, le prestataire doit avoir un ordre de réparation.

L'idéal c'est de négocier, exigez un rabais substantiel pour cette façon de faire.

Par **Lyne**, le **29/07/2015** à **00:27**

[s]Bonjour,[/s] marque de politesse

Il y a 3 semaines, j'ai fait réparer une chaîne en or dans une bijouterie, voulant agrandir de 1 pouce et demi la longueur, après avoir avoir accepté le devis de 350 \$ plus taxe. Lorsque je suis revenue à la maison, j'ai remarqué que la chaîne était différente du bracelet avec les maillons plus petits et pas tout à fait le même design. Après discussion avec le personnel de la bijouterie aucune erreur a été commise, ils disent être certain de m'avoir remis ma chaîne. Quels sont mes droits ?

[s]Merci.[/s] autre marque de politesse

Par **moisse**, le **29/07/2015** à **07:47**

Vous avez le droit à réparation intégrale du préjudice, en l'espèce le remboursement de la chaîne ou son remplacement.

Mais la charge de la preuve vous incombe, et il va donc falloir fournir les factures d'origine assez explicite quant au design et grammage des maillons.

Par **couturois**, le **06/10/2016** à **22:38**

Bonjour,

Je dépose le 14/09 ma montre chez XX pour un remplacement du verre, la vendeuse me fait un devis de 22 €, je règle ce dernier tout de suite avant travaux. Au bout de 3 semaines, on me dit que la réparation me coûte maintenant 56 €, on me demande mon accord pour faire le travail.

Je voudrai savoir si cela est normal ? Quels sont mes droits ?

Merci

Par **Mark_ESP**, le **06/10/2016** à **23:03**

Bsr.

Ne donnez pas votre accord et faites d'autres tests ailleurs..?ou faites faire le travail pour 56 €...

Par **Sweaty31**, le **05/01/2019** à **09:11**

Bonjour,

Le 11 décembre j'ai déposé un bracelet en réparation qui ne s'est jamais fermé.... j'ai demandé un prix mais la vendeuse ne savait pas elle m'a dit que c'était pas cher je lui ai dit pas cher c'est quoi 20€? Elle me dit je n'ai pas de prix car on le fait faire mais oui c'est pas cher pas besoin de devis!

Quand je vais le récupérer on me demande 33€ soit la moitié du prix du bracelet et en plus le système de fermoir est le même donc je pense qu'il ne tiendra pas. Sauf que je dois payer pour récupérer mon bracelet

Quel sont mes droits?

Par **azur0921**, le **02/10/2021** à **13:14**

Bonjour,

J'ai déposé le 24 aout ma montre Frédérique Constant pour réparation dans une bijouterie à proximité de mon domicile, mais celle ci sera envoyé chez le représentant de la marque à Paris.

Huit jours après, je reçois par SMS le montant de 704€ pour une révision sans en connaitre le détaille et donc je refuse la réparation et ma montre est expédié chez un autre réparateur spécialisé et 15 jours plus tard on m'annonce toujours par SMS 215€ de réparation sans avoir plus d'info sur le détaille de la prestation?

Ainsi je fini par demander de récupérer ma montre et chose faite le 30 septembre à ma surprise je constate que le couvercle n'a en aucun cas été ouvert pour voir le problème mécanique...en fait, c'est comme si vous déposez votre voiture et le garagiste en donnant un coup de pied dans la roue il vous dit qu'il faut changer le moteur!

Cette remarque faite à la vendeuse n'a pas été appréciée car elle m'a répondu regretter d'avoir pris ma montre?

Je pense que je suis tombé sur des escrocs et tout ça sous la bienveillance des pouvoirs publics qui soit disant protègent les consommateurs!